

VISIO-RÉUNION DE BUREAU – 22 avril 2020 – 18h00



Présents :

Éric BROUSSIN, Jean-Claude TERRADE, Jérôme THILLEUX, Vincent ABADIA, Mathilde ALIX, Dominique LEVEAU, Dorian HUSSON, Logan HUSSON et Ludo ALIX.

Excusés :

Patricia POULAIN

1° Point FFT

La FFT a un chiffre d'affaire annuel de 330 million €.

Le tournoi Roland Garros ramène à la FFT 80 % de ce chiffre d'affaire.

Heureusement s'il ne devait pas y avoir le tournoi RG cette année la FFT à un fond de roulement équivalent à un an d'exercice.

La FFT va débloquer 35 million € pour aider les clubs (20 million €), les moniteurs indépendants et les joueurs professionnels classés entre la 100ème et la 500ème mondiale.

2° Point financier

Compte en banque le 20 avril 2020 : +11124,51€

Compte de résultat (comptabilité) au 16 avril 2020 : +10035,23€

Si nous devons ne pas accueillir nos adhérents et donc ne pas animer le TPCV jusqu'au 31 août :

Nous pouvons payer les salaires et charges des mois d'avril et mai 2020.

Nous attendons en subvention :

Petit Caux,	12000€
Dieppe,	2000€
Varengueville,	1000€
Projet Club,	1000€
total estimé,	16000€

Soit 3 mois de salaires et charges, mois de juin, juillet et août 2020.

En résumé nous ne devrions pas avoir de problème pour payer nos salariés jusqu'à la fin de cette saison 2019 / 2020 même si confinement jusqu'au 31 août 2020.

3° Point des licences

Nombre de licences au 20 avril 2020 : 237

Nombre de licences au 20 avril 2019 : 232

Soit 5 licences supplémentaires date à date.

4° Point de fonctionnement lié aux incertitudes du covid 19

Rappel : Tous les championnats par équipes sont annulés. Tous les championnats individuels sont annulés excepté certains tableaux bien avancés en jeunes.

Pour l'instant nous ne pouvons pas nous prononcer sur le maintien des tournois suivants du TPCV :

TMC 4ème série du 14 juin

tournoi interne du 20 juin au 5 juillet

tournoi seniors + du 4 au 12 juillet

tournoi double famille du 11 au 19 juillet
tournoi seniors du 8 au 22 août
TMC 30 15/4 du 29 août
TMC 15/3 15/1 du 30 août

De même nous ne savons pas encore si nous devons ou non rénover le site de nos courts de tennis en terre battue de Puy dont, pour rappel, le montant de la rénovation est de 5000€.

Le gouvernement doit annoncer pour le 11 mai les mesures de déconfinement.

Nous décidons donc une prochaine visio-réunion le mercredi 13 mai à 18h00.

Le secrétaire de séance, Eric Broussin.